

---

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

---

---

Demandes de renseignements particuliers  
de l'opposition officielle

**Condition féminine**

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

### DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#### MINISTRE RESPONSABLE DE LA CONDITION FÉMININE

1. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées par le ministère et ses organismes dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour l'année 2014-2015. Fournir également le détail de toute autre demande de compression du Conseil du trésor auprès du ministère ou de l'un de ses organismes.
2. Indiquer les sommes dépensées pour 2014-2015 par votre ministère pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

#### Secrétariat à la condition féminine

3. Liste de l'effectif en poste au Secrétariat à la condition féminine pour les trois dernières années, ainsi que les prévisions des besoins pour 2015-2016.
4. Nombre total de juges, au 31 mars 2015, pour chaque cour de juridiction québécoise. Pour chacune des cours, distinguer les juridictions de la région ainsi que le sexe des juges.
5. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes occupant des postes décisionnels dans les conférences régionales des élus, les commissions scolaires et les conseils municipaux.
6. Tableau détaillé et à jour du nombre de femmes dans chacun des conseils d'administration des sociétés d'État. Indiquer quelles sociétés d'État ont atteint la parité.
7. Nombre de femmes occupant un poste de sous-ministre, de sous-ministre associée, de sous-ministre adjointe ou de dirigeante d'organisme en date du 31 mars 2015.
8. Liste des entreprises privées, commissions scolaires, collèges et universités, municipalités, établissements de santé et de services sociaux, ministères et organismes gouvernementaux participant à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour 2014-2015, ainsi que les cibles visées pour 2015-2016.
9. Plan d'action 2011-2015 – *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.

10. Plan d'action gouvernemental en analyse différenciée selon les sexes 2011-2015 :
  - a. Liste des programmes gouvernementaux, des projets de loi et des mesures pour lesquels une analyse différenciée selon les sexes a été effectuée en 2014-2015;
  - b. Bilan détaillé des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées depuis 2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016;
  - c. En matière de formation : indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées pour l'année 2014-2015;
  - d. Évaluation du taux de réussite du plan et détail des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action gouvernemental en analyse différenciée selon les sexes.
11. Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : montant associé pour chacune des 135 mesures du plan, bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées pour 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
12. Bilan détaillé de la *Campagne gouvernementale de sensibilisation à la violence conjugale* et coût des différentes actions entreprises pour 2014-2015.
13. Bilan détaillé des forums sur l'hypersexualisation des filles annoncés en janvier 2014. Intention de poursuite, crédits alloués en 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016, suivi prévu à donner aux forums, copie des comptes rendus réalisés.
14. Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
15. Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.
16. Détail des travaux engagés et à venir concernant la prostitution.
17. Copie des études, analyses, documents ou avis relatifs à la loi fédérale C-36, *Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées* et à son impact au Québec.
18. Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, renouvelé pour un an : bilan détaillé des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016, par catégorie d'action. Préciser les intentions au-delà de 2014-2015 et fournir les détails du forum à venir : date, lieu, groupes et personnes-invités.
19. Détail des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action en matière d'agression sexuelle.
20. Détail des travaux engagés et à venir concernant le retour des cours d'éducation sexuelle.
21. Ventilation détaillée des sommes accordées en 2014-2015 pour des mesures servant à soutenir les femmes et les enfants victimes de violence, excluant les CALACS et les CAVAC. Mesures engagées ou à prévoir et ventilation des sommes prévues pour 2015-2016.

22. Bilan des actions entreprises auprès des femmes autochtones pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, ainsi que les actions prévues pour 2015-2016.
  23. Liste des programmes de formation ciblés et des coûts reliés pour 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
  24. Bilan des actions entreprises auprès des femmes immigrantes pour 2014-2015 et la date de réalisation. Fournir les prévisions pour 2015-2016.
  25. Bilan des actions entreprises auprès des femmes dans la construction pour l'année 2014-2015, ainsi que les actions prévues pour 2015-2016.
  26. Copie de toutes les ententes spécifiques en matière de condition féminine conclues avec les conférences régionales des élus et des subventions versées par le ministère pour chacune des ententes.
  27. Copie de tous les accords de partenariat avec les tables de concertation régionale en condition féminine et liste des subventions versées par le ministère pour chacun des accords.
  28. Tables des partenaires influents : bilan détaillé, par catégorie d'action, des travaux effectués, des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2014-2015, ainsi que les prévisions pour 2015-2016. Liste de l'effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération.
  29. *Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée* : bilan détaillé des actions entreprises et des sommes engagées annuellement depuis 2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
  30. Programmes et appels de projets du SCF : pour chacun, indiquer la liste des demandes soumises et retenues, les critères de sélection et les sommes octroyées. Fournir également la liste de tous les projets soumis, mais non retenus, pour le programme « À égalité pour décider », et ce, par région.
  31. Liste de tous les prix remis par le SCF en 2014-2015 : pour chacun, indiquer les récipiendaires, les critères de sélection et le budget alloué pour les événements en lien avec la remise de ces prix.
  32. Liste de tous les événements organisés par le SCF en 2014-2015 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux.
  33. Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du SCF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
  34. Montant des dépenses du SCF, en 2014-2015, pour la formation des personnes qui interviennent directement auprès des femmes et des hommes immigrés au sujet des valeurs égalitaires, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.
  35. Nombre d'ETC pour 2014-2015 et nombre prévu pour 2015-2016.
-

36. Taux d'activité des femmes, par année, depuis 1995. Effectuer la comparaison avec le taux d'activité des hommes.
37. Taux d'emploi des femmes, par année, depuis 1995 pour le Québec, le Canada et les autres provinces. Effectuer la comparaison avec le taux d'emploi des hommes.
38. Taux d'emploi des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans, par année, depuis 1995, pour le Québec, le Canada et les autres provinces. Effectuer la comparaison avec le taux d'emploi des hommes.
39. Taux d'activité des femmes ayant des enfants de moins de cinq ans, par année, depuis 1995, pour le Québec, le Canada et les autres provinces. Effectuer la comparaison avec le taux d'activité des hommes.
40. L'écart de salaire horaire entre les femmes et les hommes, par année, depuis 1995.
41. Depuis 2011, nombre de femmes bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours, en comparaison du nombre d'hommes.
42. Liste de tous les organismes qui ont reçu du financement par le biais du discrétionnaire de la ministre depuis le 23 avril 2014, ainsi que le montant qu'ils ont reçu et la circonscription dans laquelle est situé l'organisme.
43. Pour tous les programmes et sous-programmes du ministère, donner le détail des crédits existant en 2014-2015 qui n'ont pas été reconduits en 2015-2016, en incluant les programmes qui ont été abolis.

#### **Conseil du statut de la femme (CSF)**

44. Concernant le bureau de la présidence du CSF :
  - a. nombre de rencontres, de repas ou de réunions, et les frais afférents;
  - b. liste des personnes rencontrées, en précisant le but de la rencontre;
  - c. frais de déplacement, de voyage, de repas et de représentation; ventilés pour chacun des événements ou déplacements;
  - d. liste des participations à des colloques ou à des congrès et liste des participants, incluant les coûts afférents;
  - e. copie de la correspondance (papier et courriel) échangée entre le CSF et la ministre de la Condition féminine.
45. Liste de l'effectif du CSF, ventilé par région pour les trois dernières années. Fournir les prévisions pour 2015-2016 et une liste de tous les mouvements de personnel depuis 2010.
46. Copie de tous les mandats confiés au CSF pour 2014-2015.
47. Organigramme du CSF.
48. Copie des études, analyses, documents ou avis relatifs à la loi fédérale C-36, *Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées* et à son impact au Québec.

49. Détail des travaux engagés et à venir concernant le statut légal des conjoints de fait.
50. Détail des travaux engagés et à venir concernant la gestation pour autrui.
51. Détail des travaux engagés et à venir concernant la prostitution.
52. Copie de tous les avis et mémoires produits ou publiés par le CSF pour les années 2011-2012, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 ainsi que les coûts reliés et la date de publication.
53. Liste de tous les comités sur lesquels siège le CSF, et les frais engagés.
54. Sommes accordées pour la publication et la diffusion de la *Gazette des femmes* en 2014-2015 ainsi que les prévisions pour 2015-2016. Bilan du nombre d'abonnés, des revenus d'abonnement et de publicité.
55. Liste des ateliers, formations, conférences ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du CSF. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants, le nom de la formation et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
56. Copie de tout document, avis, analyse d'impact concernant la fermeture des bureaux régionaux du CSF.

**P.1 VENTILATION DÉTAILLÉE DE TOUTES LES COMPRESSIONS FINANCIÈRES RÉALISÉES PAR LE MINISTÈRE ET SES ORGANISMES DANS LE CADRE DU PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE 2014-2015. FOURNIR ÉGALEMENT LE DÉTAIL DE TOUTE AUTRE DEMANDE DE COMPRESSION DU CONSEIL DU TRÉSOR AUPRÈS DU MINISTÈRE OU DE L'UN DE SES ORGANISMES.**

---

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

P.2 INDiquer LES SOMMES DÉPENSÉES POUR 2014-2015 PAR VOTRE MINISTÈRE POUR L'INFORMATIQUE ET LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION. PRÉCISER S'IL S'AGIT D'ACHATS DE LOGICIELS, DE MATÉRIEL OU DE SERVICES PROFESSIONNELS (INTERNE, EXTERNE OU DU CSPQ).

---

### Informatique et technologies de l'information

	2014-2015
<b>Logiciels ou licences</b>	0 \$
<b>Matériel</b>	5 451,55 \$
<b>Services professionnels</b>	
✦ interne	
✦ externe (mise à jour site Web du SCF)	19 630,62 \$
✦ CSPQ (gestion des sites Web et accès à la Plateforme applicative sur ordinateur central)	15 896,00 \$
<b>Total</b>	<b>40 978,17 \$</b>

**Secrétariat à la condition féminine**

<b>CATÉGORIES D'EMPLOI</b>	<b>Effectif</b>
Administratrices, administrateurs d'État	1
Postes d'encadrement	1
Professionnelles, professionnels	12
Techniciennes, techniciens	2
Personnel de bureau	3
<b>Effectif total</b>	<b>19</b>

En date du 5 mars 2015.

P.4 NOMBRE TOTAL, AU 31 MARS 2015, POUR CHAQUE COUR DE JURIDICTION QUÉBÉCOISE. POUR CHACUNE DES COURS, DISTINGUER LES JURIDICTIONS DE LA RÉGION AINSI QUE LE SEXE DES JUGES.

<b><i>COUR DU QUÉBEC</i></b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>Total</b>	<b>% F</b>
Chambre de la jeunesse	19	33	52	63,5
Chambre criminelle et pénale	45	26	71	36,6
Chambre civile	36	25	61	59,0
Juridiction mixte	61	40	101	40,9
Juge responsable des cours municipales	1		1	0
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>124</b>	<b>286</b>	<b>43,3</b>

<b><i>RÉPARTITION PAR RÉGION</i></b>	<b>H</b>	<b>F</b>	<b>Total</b>	<b>% F</b>
01 – Est du Québec 09 – Côte-Nord	8	9	17	52,9
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	7	3	10	30,0
03 – Québec	26	15	41	36,6
04 – Mauricie–Bois-Francs	10	3	13	23,0
05 – Estrie	8	10	18	55,6
06A – Montréal	47	41	88	46,6
06E – Laval	5	5	10	50,0
07 – Outaouais	7	6	13	46,2
08 – Abitibi-Témiscamingue	5	5	10	50,0
14 – Laurentides	13	8	21	38,1
15 – Lanaudière	8	1	9	11,2
16 – Montérégie	18	18	36	50,0
<b>TOTAL</b>	<b>162</b>	<b>124</b>	<b>286</b>	<b>43,4</b>

<b><i>JUGES DE PAIX MAGISTRATS</i></b>	<b>16</b>	<b>18</b>	<b>34</b>	<b>52,9</b>
Cours municipales	<b>50</b>	<b>21</b>	<b>71</b>	<b>29,6</b>

Source : Secrétariat à la sélection des candidats à la fonction de juge, 10 avril 2015

**P.5 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT DES POSTES DÉCISIONNELS DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS, LES COMMISSIONS SCOLAIRES ET LES CONSEILS MUNICIPAUX.**

<b>Conseils municipaux</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombre total d'élus</b>
Maires et mairesses	190	1 099
Conseillers et conseillères	2 204	6 895

N.B. Il s'agit du nombre de femmes élues à la suite du scrutin général de 2013.

<b>Conférences régionales des élus</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombre total d'élus</b>
Conseil d'administration	187	693
Conseil exécutif	47	155

<b>Commissions scolaires</b>	<b>Nombre de femmes</b>	<b>Nombre total d'élus</b>
Assemblée des commissaires	350	712
Présidence	27	69

Sources :

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire  
 Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
 Conseil du statut de la femme

P.6 TABLEAU DÉTAILLÉ ET À JOUR DU NOMBRE DE FEMMES DANS CHACUN DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT. INDIQUER QUELLES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ONT ATTEINT LA PARITÉ.

	Nombre de titulaires	Parité hommes-femmes	
		Nombre de femmes	% Femmes
1. Caisse de dépôt et placement du Québec	13	6	46,2
2. Conseil des arts et des lettres du Québec	15	7	46,7
3. Hydro-Québec	13	5	38,5
4. Investissement Québec	15	8	53,3
5. La Financière agricole du Québec	14	7	50,0
6. Régie de l'assurance maladie du Québec	15	6	40,0
7. Régie des installations olympiques	10	5	50,0
8. Régie des rentes du Québec	15	9	60,0
9. Société d'habitation du Québec	7	3	42,9
10. Société de développement des entreprises culturelles	15	10	66,7
11. Société de la Place des Arts de Montréal	11	7	63,6
12. Société de l'assurance automobile du Québec	14	6	42,9
13. Société de télédiffusion du Québec	11	8	72,7
14. Société des alcools du Québec	12	7	58,3
15. Société des établissements de plein air du Québec	9	4	44,4
16. Société des loteries du Québec	13	6	46,2
17. Société des traversiers du Québec	9	6	66,7
18. Société du Centre des congrès de Québec	10	4	40,0
19. Société du Grand Théâtre de Québec	9	4	44,4
20. Société du Palais des congrès de Montréal	8	3	37,5
21. Société québécoise des infrastructures (autrefois SIQ)	10	5	50,0
22. Société québécoise de récupération et de recyclage	10	5	50,0
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>	<b>131</b>	<b>50,8</b>

Informations au 31 mars 2015

Source : Secrétariat aux emplois supérieurs

**P.7 NOMBRE DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DE SOUS-MINISTRE, DE SOUS-MINISTRE ASSOCIÉE, DE SOUS-MINISTRE ADJOINTE OU DE DIRIGEANTE D'ORGANISME EN DATE DU 31 MARS 2015.**

---

	<b>NOMBRE DE FEMMES</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Ministères</b>		
Sous-ministres	7	27
Sous-ministres associés/adjoints	41	108
<b>Organismes gouvernementaux</b>		
Présidents	36	110
Vice-présidents	33	86
<b>Autres organismes</b>		
Présidents	4	17
Vice-présidents	0	4

Source : Secrétariat aux emplois supérieurs

### **Programme d'accès à l'égalité dans les organismes publics**

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, responsable de l'application du programme, publie sur son site Internet la liste des organismes publics soumis à ce programme.

<http://www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/responsabilites-employeurs/pae/Pages/liste-organismes.aspx>

### **Programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique québécoise**

La liste des ministères et organismes gouvernementaux soumis à la Loi sur la fonction publique est disponible sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du trésor.

<http://www.carrieres.gouv.qc.ca/decouvrir-la-fonction-publique/les-ministeres-et-organismes/liste-des-ministeres-et-organismes/index.html>

### **Programme d'obligation contractuelle**

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dont la responsabilité est de surveiller l'implantation du programme et d'agir à titre d'expert auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et des ministères, publie sur son site Internet le nombre d'entreprises soumises à l'obligation contractuelle.

<http://www.cdpdj.qc.ca/fr/droits-de-la-personne/responsabilites-employeurs/pae/Pages/liste-entreprises.aspx>

## **Exposé et statistiques**

Un exercice annuel de reddition de comptes a été réalisé auprès des 25<sup>1</sup> ministères et organismes engagés dans le Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, au printemps 2014. Après trois ans de mise en œuvre, soit du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2014 :

- le degré moyen de réalisation des 102 actions et 7 instruments de gouvernance se situe à 75,12 %;
- les investissements gouvernementaux liés se chiffrent à plus de 210 M\$;

Pour l'année 2013-2014, les réalisations en regard des actions du plan d'action sont inscrites dans les rapports annuels du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, et des ministères et organismes gouvernementaux engagés, dans la section « Exigences législatives et gouvernementales ».

Le Secrétariat à la condition féminine a lancé en mars 2015 les travaux visant la reddition de comptes du plan d'action 2011-2015, qui permettront la réalisation du bilan de la mise en œuvre du plan d'action 2011-2015. Une évaluation du plan est également prévue.

---

<sup>1</sup> Le nombre initial de 26 ministères et organismes, au moment du lancement du plan d'action en juin 2011, a été ramené à 25 en raison de changements survenus dans la structure de certains ministères, en septembre 2012.

**P.10 PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES 2011-2015 :**

- A. LISTE DES PROGRAMMES GOUVERNEMENTAUX, DES PROJETS DE LOI ET DES MESURES POUR LESQUELLES UNE ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES A ÉTÉ EFFECTUÉE EN 2014-2015;
  - B. BILAN DÉTAILLÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS, DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES DEPUIS 2011, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016;
  - C. EN MATIÈRE DE FORMATION : INDIQUER LA DATE, LE LIEU ET LE NOMBRE DE SÉANCES DE SENSIBILISATION RÉALISÉES POUR L'ANNÉE 2014-2015;
  - D. ÉVALUATION DU TAUX DE RÉUSSITE DU PLAN ET DÉTAIL DES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR CONCERNANT LE RENOUELEMENT DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ANALYSE DIFFÉRENCIÉE SELON LES SEXES.
- 

**A. Liste des projets de loi et des mesures pour lesquels une analyse différenciée selon les sexes a été effectuée en 2014-2015.**

Le plan d'action en analyse différenciée selon les sexes (ADS) comporte 35 mesures. Un bilan du plan d'action sera déposé en 2015. Pour plus de détails, les rapports annuels de gestion des ministères et organismes peuvent être consultés.

**B. Bilan détaillé des travaux effectués, des mesures en place et des dépenses engagées depuis 2011, ainsi que les prévisions pour 2015-2016.**

En 2014-2015, le Secrétariat à la condition féminine a investi 349 900 \$ en ADS.

Quant aux investissements relatifs à l'intégration de l'ADS dans les projets gouvernementaux, la donnée n'est pas disponible.

**C. En matière de formation : indiquer la date, le lieu et le nombre de séances de sensibilisation réalisées pour l'année 2014-2015.**

Depuis mars 2013, 342 personnes ont suivi la formation en ligne sur l'ADS, en totalité ou en partie.

**D. Évaluation du taux de réussite du plan et détail des travaux engagés et à venir concernant le renouvellement du plan d'action gouvernemental en analyse différenciée selon les sexes.**

Au 31 mars 2014, le degré d'avancement du plan d'action en analyse différenciée selon les sexes était estimé à 76.5 %. L'exercice de reddition de comptes pour l'année 2014-2015 est en cours.

Les travaux de renouvellement du plan d'action en analyse différenciée selon les sexes sont harmonisés avec ceux de la politique et du plan d'action en égalité entre les femmes et les hommes. Une reddition comptes de la part des ministères et organismes est en cours.

**P.11 PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL 2012-2017 EN MATIÈRE DE VIOLENCE CONJUGALE : MONTANT ASSOCIÉ POUR CHACUNE DES 135 MESURES DU PLAN, BILAN DÉTAILLÉ, PAR CATÉGORIE D'ACTION, DES TRAVAUX EFFECTUÉS, DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES POUR 2014-2015, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016.**

---

Le 6 décembre 2012, le Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale (Plan d'action) a été rendu public. Le Secrétariat à la condition féminine et le ministère de la Justice sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action.

Ce Plan d'action regroupe les 135 engagements de dix ministères et organismes\* directement concernés par cette problématique de violence. De ces engagements, 35 sont spécifiquement prévus pour les Autochtones. Il contient également des mesures pour mieux rejoindre les groupes plus vulnérables dans un contexte de violence conjugale, soit les personnes âgées, les personnes handicapées, les personnes immigrantes ou issues des communautés culturelles, les minorités sexuelles et les hommes victimes. Des brochures ont d'ailleurs été réalisées afin de les rejoindre.

De nouvelles mesures inscrites au Plan d'action, évaluées à 57 M\$ pour cinq ans, proviennent des crédits réguliers des ministères et organismes. Ce montant s'ajoute aux sommes déjà investies depuis la publication de la politique d'intervention de 1995, notamment le financement annuel récurrent aux organismes communautaires spécialisés en matière de violence conjugale (maisons d'hébergement, centres de femmes, services pour conjoints violents et centres d'aide aux victimes d'actes criminels).

Chacun des ministères et organismes produit annuellement un bref état sur la réalisation de ses engagements respectifs. Le premier état de situation portant sur les réalisations de 2013 a été élaboré.

\* Ministères et organismes engagés dans le Plan d'action :

- Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
- Ministère de la Famille
- Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Secrétariat à la condition féminine (ministère de la Justice)
- Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif)
- Secrétariat aux aînés (ministère de la Famille)

Le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat) a octroyé une subvention de 45 000 \$ (2013-2014) à l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) afin qu'il réalise un « outil d'analyse de la violence conjugale sur un territoire ». À cet effet, un comité consultatif, dont le mandat est de conseiller les responsables dans la production de l'outil, notamment quant aux besoins de la clientèle cible, d'orienter le repérage des programmes de prévention existants et évalués au Québec, et plus globalement de fournir une expertise en matière de violence conjugale, a été mis sur pied. Sous la responsabilité de l'INSPQ. Le Secrétariat y participe. Les travaux d'élaboration de l'outil sont présentement en cours.

Dans le cadre du 8<sup>e</sup> Prix Égalité, une catégorie « Prévention de la violence » est promue. Cette année, dans cette catégorie, le lauréat est l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes de Montréal pour le projet *24 heures textos*. Par ailleurs, l'organisme La Passerelle inc., d'Alma s'est mérité un Prix Coup de cœur pour son projet *Les couloirs de la violence amoureuse*, catégorie Promotion de la violence, ex aequo avec Relais-femmes de Montréal pour son projet *Le décrochage scolaire des filles*, catégorie « Égalité économique ». L'événement de remise des prix a eu lieu le 24 mars 2015 au restaurant Le Parlementaire situé dans l'hôtel du Parlement à Québec.

Dans le cadre des douze jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, le Secrétariat a soutenu financièrement en 2014 quatre projets, soit celui du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, du Comité des 12 jours d'action et celui de la Fédération des femmes du Québec. Un montant total de 55 345 \$ a été octroyé. Des événements de commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de la tragédie de la Polytechnique, des capsules vidéo, des pages Internet, des outils d'éducation populaire, une campagne dans les médias traditionnels et dans les médias sociaux ont notamment été réalisés par les organismes.

Le Secrétariat a financé un projet de veille scientifique en violence conjugale, périodique, pour la durée du plan d'action en violence conjugale. Une somme de 10 000 \$ a été investie à cet égard. Onze numéros de cette veille scientifique ont été publiés en 2014 par le Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Ces numéros ont été transmis à chaque membre du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, pour diffusion dans leur réseau respectif. Au total, 2150 abonnés sont inscrits à la liste d'envoi. La plupart agissent directement, au plan national, régional ou local, sur la problématique de la violence conjugale : des universités (étudiants, professeurs, chercheurs et autres centres de recherche), des organismes communautaires, des partenaires institutionnels et gouvernementaux (services de police, ministères, centres de santé et services sociaux), des regroupements et des associations, etc. Cette veille scientifique est aussi disponible sur le site Internet du CRI-VIFF (mesure 95 du Plan d'action 2012-2017 en matière de violence conjugale).

Le Secrétariat a accordé une somme de 22 500 \$ à L'Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement pour la réalisation d'un film sur la violence conjugale, dont la sortie est prévue en 2015.

Un montant de 4 000 \$ a été accordé au Regroupement des maisons d'hébergement pour souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du Prix Colette-Breton. Ce prix vise à rendre hommage à une femme ou à un collectif pour son travail exceptionnel fait à l'échelle locale, régionale ou provinciale, auprès des femmes victimes de violence conjugale. L'événement a eu lieu le 27 mai 2014 à la bibliothèque de l'Assemblée nationale. Dans le cadre de cet événement, le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale a décerné le Prix Colette-Breton 2014 à madame Danielle Leblanc, intervenante à la Maison d'Ariane de Saint-Jérôme. Des membres de l'Assemblée nationale et quelque 130 déléguées des maisons membres du Regroupement participaient à l'événement tenu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Par ailleurs, le Secrétariat à la condition féminine, en collaboration avec le ministère de la Justice, a assuré la coordination gouvernementale en matière de violence conjugale et d'agression sexuelle. À cet égard, il a organisé et tenu une rencontre du Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, ainsi que cinq rencontres du Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle. Il a déposé, en septembre 2014, le premier état de situation annuel du Plan d'action 2012-2017 en matière de violence conjugale. (Mesures 98 et 99 du Plan d'action 2012-2017 en matière de violence conjugale).

### **Forums hypersexualisation**

Deux forums sur l'hypersexualisation ayant permis de mieux comprendre ce phénomène et de faire ressortir ses nombreux effets ont été tenus :

- à Laval, le 30 janvier 2014 et dans la région de la Capitale-Nationale, le 28 février 2014.
- au total, plus de 200 personnes ont participé aux deux forums.

### **Actions régionales**

Le Secrétariat à la condition féminine soutient des actions régionales sur l'hypersexualisation, dans le cadre des ententes spécifiques en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Par exemple, dans la région de la Chaudière-Appalaches, un colloque sur l'hypersexualisation « Le sexe, j'en parle comment? » a réuni plus de 150 intervenants le 9 avril 2014.

### **Consultations en exploitation sexuelle**

Le Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle a tenu des consultations de septembre 2013 à février 2014 au cours desquelles 261 organismes publics, parapublics, communautaires et du milieu de la recherche, agissant à l'échelle régionale, suprarégionale, nationale, directement concernés par la problématique de l'exploitation sexuelle ont participé.

La majorité des organismes consultés a fait part de préoccupations importantes relativement à l'hypersexualisation et des suggestions pour contrer ce phénomène qui orienteront les travaux futurs du Secrétariat

**P.14 DÉTAIL DES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR CONCERNANT LE STATUT LÉGAL DES CONJOINTS DE FAIT.**

---

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas engagé de travaux concernant le statut légal des conjoints de fait.

**P.15 DÉTAIL DES TRAVAUX ENGAGÉS ET À VENIR CONCERNANT LA GESTATION POUR AUTRUI.**

---

Le Secrétariat à la condition féminine n'a pas engagé de travaux concernant la gestation pour autrui.

### **Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle**

Dans le cadre de la mesure 86 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015, un comité interministériel a été formé pour proposer des actions en vue de contrer l'exploitation sexuelle, qui inclut l'hypersexualisation, la prostitution de même que la traite des femmes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, et de venir en aide aux femmes qui veulent quitter le milieu de la prostitution.

Le Comité interministériel sur l'exploitation sexuelle (le Comité) est coprésidé par le Secrétariat à la condition féminine (ministère de la Justice) et le ministère de la Sécurité publique. Il est aussi composé du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif), du ministère de la Justice, du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ainsi que du Bureau du Directeur des poursuites criminelles et pénales (ministère de la Justice). Le suivi des travaux de ce comité est assuré par le Comité des sous-ministres en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, sous la présidence du ministère de la Justice.

En 2013-2014, le Comité a tenu douze consultations régionales et suprarégionales auprès d'organismes publics, parapublics, communautaires et du milieu de la recherche, directement concernés par la problématique de l'exploitation sexuelle. Il a aussi consulté des organismes publics, parapublics, communautaires, associatifs et des chercheurs spécialisés en matière d'exploitation sexuelle. Au total, ce sont 261 organismes et chercheurs invités qui ont participé aux consultations qui se sont déroulées de septembre 2013 à février 2014.

La stratégie d'action pour l'intervention gouvernementale en matière d'exploitation sexuelle est en cours d'élaboration. Le Comité chargé de son élaboration a tenu trois réunions au cours de l'exercice financier 2014-2015.

### **Étude sur la prostitution en partenariat avec le Fonds de recherche**

Une entente a été conclue en mars 2014 entre le Secrétariat à la condition féminine et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture dans le cadre du programme Actions concertées pour la réalisation d'une recherche permettant de documenter les conséquences de la situation prostitutionnelle des femmes au Québec.

La recherche anticipée vise à documenter les conséquences physiques, psychologiques, relationnelles et sociales de la prostitution chez les personnes, principalement les femmes, qui la subissent ou qui l'ont subie. Il est prévu que la recherche se déroule sur deux ans.

Les travaux ont débuté le 2 juin 2014, alors que s'est tenue une première rencontre du comité des partenaires chargés de convenir d'un appel de propositions à présenter aux chercheurs et aux chercheuses. Cet appel de propositions a été lancé en février 2015. Il est prévu que le projet qui sera retenu débute en octobre 2015.

**P.17 COPIE DES ÉTUDES, ANALYSES, DOCUMENTS OU AVIS RELATIFS À LA LOI FÉDÉRALE C-36, LOI SUR LA PROTECTION DES COLLECTIVITÉS ET DES PERSONNES EXPLOITÉES ET À SON IMPACT AU QUÉBEC.**

---

Le Secrétariat à la condition féminine ne possède aucune étude, analyse, document ou avis relatif à la loi fédérale C-36 Loi sur la protection des collectivités et des personnes exploitées et à son impact au Québec.

## **Bilan détaillé des travaux effectués et des mesures mises en place et des dépenses engagées en 2014-2015**

Le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat) et le ministère de la Justice sont conjointement responsables de la coordination gouvernementale et de la mise en œuvre des engagements du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle.

Ce plan d'action regroupe les 100 engagements des ministères et organismes<sup>1</sup> directement concernés par cette problématique. Tout au long de la période couverte par le plan d'action, chacun des ministères et organismes produit annuellement un bref état de situation sur la réalisation de leurs engagements. Ces renseignements sont colligés une fois l'an et portent sur l'année précédente.

Le Rapport sur la mise en œuvre du plan d'action 2008-2013 a été élaboré en collaboration avec tous les ministères et organismes concernés et a été rendu public le 25 novembre 2014. Il couvre la période d'avril 2008 à mars 2014. Des investissements de plus de 149 M\$ y sont associés.

Les 100 mesures du plan d'action concernent les axes suivants: la promotion de valeurs fondamentales; la prévention des agressions sexuelles; le dépistage, l'intervention psychosociale, médicale, judiciaire et correctionnelle, ainsi que le déploiement d'engagements pour assurer la réussite des interventions.

La prolongation du plan a été annoncée pour une période d'une année afin de tenir compte des travaux courants d'élaboration du nouveau plan et de ceux découlant de la motion adoptée à l'Assemblée nationale. Au moins 59 mesures sont reconduites, totalisant 21 M\$, à même les crédits réguliers des différents ministères.

Parmi les mesures qui demeurent actives :

- Au moins 41 mesures sont intégrées aux pratiques courantes des ministères et organismes responsables (sensibilisation, formation, nouvelles pratiques, etc.);
- Au moins 12 mesures impliquent des crédits d'environ 21 M\$, à même les budgets réguliers des ministères porteurs (services d'aide aux victimes et service d'encadrement des agresseurs, par exemple);
- Quelque 6 mesures s'adressant au milieu autochtone se poursuivent en continu, à la demande.

Les travaux d'élaboration d'un nouveau plan d'action gouvernemental sont en cours. À cet effet, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, chargé de son élaboration, a tenu des consultations auprès des organismes publics, parapublics, communautaires et associatifs, et des groupes de recherche au cours du printemps et de l'automne 2014. Au total, 39 organismes ont été rencontrés.

Pour répondre aux préoccupations et aux inquiétudes exprimées par la population, à la suite de la vague de dénonciations dans le cadre du mouvement *#AgressionNondénoncée*, une motion a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Cette motion prévoit la tenue d'une Commission parlementaire et d'un forum non partisan sur les agressions sexuelles.

---

<sup>1</sup> Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Famille, ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Services sociaux, ministère de la Sécurité publique, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Secrétariat aux affaires autochtones (ministère du Conseil exécutif), Secrétariat aux aînés (ministère de la Famille), Secrétariat à la condition féminine (ministère de la Justice).

**P.18 PLAN D'ACTION 2008-2013 EN MATIÈRE D'AGRESSION SEXUELLE, RENOUVELÉ POUR UN AN : BILAN DÉTAILLÉ DES TRAVAUX EFFECTUÉS, DES MESURES MISES EN PLACE ET DES DÉPENSES ENGAGÉES EN 2014-2015, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016, PAR CATÉGORIE D'ACTION. PRÉCISER LES INTENTIONS AU-DELÀ DE 2014-2015 ET FOURNIR LES DÉTAILS DU FORUM À VENIR : DATE, LIEU, GROUPES ET PERSONNES INVITÉS.**

---

La Commission des relations avec les citoyens a procédé, en mars 2015, à des consultations particulières auprès de 18 organismes préoccupés par la question des agressions sexuelles. Un forum itinérant non partisan est en planification. Dans le cadre de cet exercice, une attention particulière sera portée aux réalités autochtones. Les modalités et le contenu sont en cours d'élaboration.

La publication de ce nouveau plan d'action en matière d'agression sexuelle est prévue au cours de 2016.

Les travaux d'élaboration du troisième plan d'action gouvernemental sont en cours. À cet effet, le Comité interministériel de coordination en matière de violence conjugale, familiale et sexuelle, chargé de son élaboration, a tenu des consultations auprès des organismes publics, parapublics, communautaires et associatifs, et des groupes de recherche au cours du printemps et de l'automne 2014. Au total, 39 organismes ont été rencontrés.

La mise en œuvre du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle a pris fin le 31 décembre 2013. Le Conseil des ministres a pris la décision, le 25 février 2015, de reconduire sa prolongation pour une année, le temps nécessaire de mener à bien les travaux pour le nouveau plan d'action.

Pour répondre aux préoccupations et aux inquiétudes exprimées par la population, à la suite de la vague de dénonciations dans le cadre du mouvement *#AgressionNondénoncée*, une motion a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale, le 25 novembre 2014. Cette motion prévoit la tenue de consultations particulières et d'un forum non partisan de trois jours sur les agressions sexuelles.

La Commission de relations avec les citoyens a procédé, en mars 2015, à des consultations particulières auprès de 18 organismes préoccupés par la question des agressions sexuelles. Un forum itinérant non partisan est en planification. Dans le cadre de cet exercice, une attention particulière sera portée aux réalités autochtones. Les modalités et le contenu sont en cours d'élaboration.

Le troisième plan d'action devrait être disponible au cours de l'année 2016.

Ces travaux sont sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

**P.21 VENTILATION DÉTAILLÉE DES SOMMES ACCORDÉES EN 2014-2015 POUR DES MESURES SERVANT À SOUTENIR LES FEMMES ET LES ENFANTS VICTIMES DE VIOLENCE, EXCLUANT LES CALACS ET LES CAVAC. MESURES ENGAGÉES OU À PRÉVOIR ET VENTILATION DES SOMMES PRÉVUES POUR 2015-2016.**

---

L'essentiel du financement des ressources pour femmes et enfants victimes de violence est sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Voici les principales actions entreprises auprès des femmes autochtones en 2014-2015, notamment par le Secrétariat à la condition féminine :

### **Ententes régionales en égalité**

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans l'entente quadriennale (2011-2015) en matière d'égalité entre les femmes et les hommes conclue entre le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat) et l'Administration régionale Kativik. Cette entente vise notamment à lutter contre la violence intrafamiliale ainsi qu'à promouvoir l'avancement des femmes dans les instances décisionnelles. Entre 2011 et 2015, les contributions de cette entente auront totalisé 450 000 \$.
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans l'entente quadriennale (2011-2015) conclue entre le Secrétariat et le Gouvernement de la nation crie (anciennement l'Administration régionale Crie). Cette entente vise à soutenir des actions permettant de promouvoir l'entrepreneuriat féminin et l'employabilité chez les femmes cries, favoriser la conciliation travail-famille chez les jeunes mères monoparentales, améliorer la santé des femmes cries, lutter contre la violence intrafamiliale ainsi que promouvoir l'avancement des femmes au sein des instances dirigeantes. Entre 2011 et 2015, les contributions de cette entente auront totalisé 879 000 \$.

### **Violence et agression sexuelle**

- Mise en œuvre des mesures prévues (35/135) dans le volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale, dont :
  - financement, par le Secrétariat à la condition féminine, de l'organisme Femmes autochtones du Québec à hauteur de 50 000 \$ afin de réaliser une campagne de sensibilisation et de promotion à la non-violence auprès des garçons et des hommes autochtones (mesure 2 du volet autochtone).
  - poursuite du soutien financier de 180 000 \$ par année, accordé à l'organisme Femmes autochtones du Québec depuis 2001 par le Secrétariat aux affaires autochtones (mesure 18 du volet autochtone). Ce montant s'additionne au financement ponctuel accordé pour des projets soumis par l'organisme auprès de différents ministères partenaires du plan d'action gouvernemental.
  - financement annuel récurrent accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux à deux maisons d'hébergement pour femmes autochtones situées à Montréal et à Québec, et financement de trois des quatre maisons du Nunavik (mesure 39 du plan d'action).
- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues dans le volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, lequel contient treize mesures spécifiques concernant les femmes et les enfants autochtones victimes d'agression sexuelle, notamment :
  - attribution d'un financement par le ministère de la Justice à deux centres d'aide aux victimes d'actes criminels localisés en milieu autochtone (mesure 13 du plan d'action en agression sexuelle).
- Consultation de représentants autochtones le 19 juin 2014, à Montréal, et le 8 septembre 2014, en vue de l'élaboration du prochain plan d'action en matière d'agression sexuelle, à Québec.
- Tenue de consultations particulières auprès de 18 organismes préoccupés par la question des agressions sexuelles, en mars 2015, par la Commission des relations avec les citoyens. Lors de cette commission parlementaire, la présidente de Femmes autochtones du Québec a été entendue. Un forum itinérant non partisan est en planification. Dans le

cadre de cet exercice, une attention particulière sera portée aux réalités autochtones. Les modalités et le contenu sont en cours d'élaboration.

### **Femmes autochtones disparues ou assassinées**

- Soutien financier de 7 500 \$ accordé à l'Association des femmes autochtones du Canada par le Secrétariat à la condition féminine (le Secrétariat aux affaires autochtones a accordé la même somme) pour l'organisation d'une Table ronde nationale sur les femmes et filles autochtones disparues ou assassinées. La Table ronde s'est tenue à Ottawa en février 2015 et réunissait des ministres de la justice, de la sécurité publique et de la condition féminine des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.
- Aide financière de 8 300 \$ à Femmes autochtones du Québec pour l'organisation d'un rassemblement des proches de femmes autochtones disparues ou assassinées, qui aura lieu du 23 au 26 avril prochains. Cet événement devant regrouper une vingtaine de personnes permettra, par le témoignage de proches, d'identifier des pistes d'actions pouvant aider à prévenir et mieux intervenir face à cette problématique. D'autres ministères soutiennent financièrement la tenue de cette rencontre : ministère de la Justice, ministère de la Santé et des Services sociaux, Secrétariat aux affaires autochtones et Justice Canada.

### **Économie et emploi**

- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie d'Emploi-Québec à l'égard de la main-d'œuvre féminine qui vise à prendre en compte les clientèles plus éloignées du marché du travail, comme les femmes autochtones.
- Poursuite de l'implantation du Femmessor Nord-du-Québec par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations, qui rassemble trois points de services issus des trois communautés présentes sur le territoire.
- Financement par le ministère de la Famille de centres de la petite enfance dans plusieurs communautés autochtones.

### **Présence des femmes dans les lieux de pouvoir**

- Soutien financier de 20 000 \$ accordé à la Première Nation Malécite de Viger pour la tenue du Congrès des élues autochtones du Québec, de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador. Cet événement a eu lieu à Québec du 16 au 19 février 2015. La rencontre de femmes élues autochtones avec le Cercle des femmes parlementaires de l'Assemblée nationale a permis de favoriser le réseautage, le partage de savoir-faire et de souligner l'importance de l'implication des femmes en politique.

**P.23 LISTE DES PROGRAMMES DE FORMATION CIBLÉS ET DES COÛTS RELIÉS POUR 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015, AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2015-2016.**

---

Aucun programme de formation ciblé n'a été mis en place en 2014-2015 par le Secrétariat à la condition féminine.

En 2014-2015, le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat) a poursuivi le travail de traduction du guide *À parts égales, à part entière – L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec*, amorcé l'an dernier. Il est dorénavant disponible en quatre autres langues (portugais, arabe, chinois et farsi). En plus d'avoir diffusé le guide sur son site Internet, le Secrétariat l'a également distribué notamment aux organismes travaillant auprès des personnes immigrantes et des participantes et participants à la séance d'information destinée aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants « Objectif Intégration ». Le guide vise à informer les personnes immigrantes sur l'égalité entre les femmes et les hommes en contexte québécois, et ce, dans plusieurs domaines de la vie courante.

Un projet financé dans le cadre de l'édition 2014-2015 du programme « À égalité pour décider » vise la participation des femmes immigrantes aux instances décisionnelles. Le portrait de ce projet est le suivant :

- « Femmes aux sommets : enracinement et rayonnement », Actions interculturelles de développement et d'éducation (22 475 \$), régional :
  - Le projet s'attaque à la problématique de l'accès des femmes, et en particulier des femmes immigrées, aux postes décisionnels dans tous les domaines : économique, social, politique et culturel.

L'entente 2011-2015 conclue avec la Conférence régionale des élus de Montréal et ses collaborateurs, dont les investissements totalisent 1 254 000 \$, prévoit notamment soutenir l'entrepreneuriat des femmes issues de l'immigration grâce à la consolidation et à l'autonomisation du Continuum Entrepreneuriat Montréal pour femmes issues de l'immigration (CEMFII). Depuis le début du CEMFII, mars 2011, c'est 2 444 femmes sensibilisées à l'entrepreneuriat, 1 193 accompagnées dans le développement de leur projet et 196 projets mis sur pied ou en phase d'expansion.

Deux des six brochures à l'intention des personnes vivant dans des contextes de vulnérabilité à la violence conjugale, rendues publiques en décembre 2012, sont destinées aux femmes immigrantes à statut précaire et aux femmes immigrantes ou femmes d'une communauté ethnoculturelle. Ces brochures continuent d'être distribuées, notamment aux organismes qui interviennent auprès de ces clientèles et sont disponibles sur le site Internet du Secrétariat.

Le Secrétariat a accordé un soutien financier de 20 000 \$ à l'organisme Bouclier d'Athéna Services familiaux pour le projet « Violence basée sur l'honneur, perspective québécoise et canadienne en matière de sensibilisation et d'intervention ».

La Commission de la construction du Québec porte la responsabilité des actions auprès des femmes dans la construction.

**Actions entreprises pour l'année 2014-2015**

- Lancement en mars 2015, par la Commission de la construction du Québec, du nouveau Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024.

**P.26 COPIE DE TOUTES LES ENTENTES SPÉCIFIQUES EN MATIÈRE DE CONDITION FÉMININE CONCLUES AVEC LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS ET DES SUBVENTIONS VERSÉES PAR LE MINISTÈRE POUR CHAQUE DES ENTENTES.**

---

Vingt et une ententes régionales en égalité ont été conclues en 2011-2012 avec les 21 conférences régionales des élus (CRE) et leurs partenaires, dans le cadre de la mesure 95 du Plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015.

Les montants versés en 2014-2015 se trouve en annexe.

Les accords de partenariat visent à soutenir les Tables de concertation régionale en condition féminine et leur Réseau dans le développement de partenariats locaux et régionaux en vue de faire progresser l'égalité dans toutes les régions du Québec, et ce, en complémentarité et en cohérence avec la politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun des organismes suivants pour l'année 2014-2015 dans le cadre de ces ententes :

- Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent;
- Table de concertation des groupes de femmes Saguenay-Lac-Saint-Jean (Récif-02);
- Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale;
- Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie;
- ConcertAction Femmes Estrie;
- Table des groupes de femmes de Montréal;
- Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales;
- Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Regroupement des femmes de la Côte-Nord;
- Comité condition féminine Baie-James;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles;
- Réseau des groupes de femmes de Chaudière-Appalaches;
- Table de concertation de Laval en condition féminine;
- Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière;
- Réseau des femmes des Laurentides;
- Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie;
- Table de concertation du mouvement des femmes Centre-du-Québec;
- Réseau des tables régionales des groupes de femmes du Québec.

**Dépenses engagées en 2014-2015 :**

- Aucune nouvelle dépense engagée en 2014-2015.
- Tel que prévu à l'entente conclue avec l'Université Laval en 2013-2014 : 14 706 \$ ont été versés en 2014-2015. (20 000 \$ du montant total de 34 706 \$ avaient été versés en 2013-2014). Cette entente est arrivée à terme et tous les livrables ont été reçus de l'Université Laval.
- Le mandat de l'Université Laval consistait à effectuer :
  - la mise à jour de la composition des conseils d'administration des 60 sociétés ciblées;
  - le suivi des engagements volontaires de ces sociétés;
  - le suivi des initiatives prises, des ressources investies, des obstacles rencontrés;
  - la diffusion des informations colligées sur un site à déterminer, facilement accessible et mis à jour régulièrement.

**Effectif lié à ce projet, incluant le mandat et la rémunération :**

- Aucun effectif étant donné que la Table a complété son mandat.

Le comité de travail sur la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée mis sur pied en mars 2009, regroupe une trentaine d'acteurs de l'industrie de la mode, de la publicité, des médias, de la musique, de la vidéo, de la santé et du gouvernement, et il est coprésidé par M. Howard Steiger et M<sup>me</sup> Marie-Claude Savard. M. Steiger est directeur du Programme des troubles de l'alimentation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas et membre du Eating Disorders Research Society. M<sup>me</sup> Savard est animatrice télé et a été chroniqueuse sportive à « Salut! Bonjour! » pendant plusieurs années.

La Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée (CHIC) a été lancée le 16 octobre 2009.

Depuis sa création, la CHIC s'est inscrite dans la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014, dans le volet « Défi de la santé - Pour un mieux-être collectif », et dans le Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012.

Le plan d'action 2010-2013 de la CHIC vise à sensibiliser les jeunes de 14 à 17 ans, plus particulièrement les jeunes filles, sur la question de l'image corporelle et à garder mobilisés et engagés les membres du comité de travail qui regroupe autant des acteurs influents dans le monde de l'image que différents ministères du gouvernement du Québec

Un microsite promotionnel [JeSigneEnLigne.com](http://JeSigneEnLigne.com) a été mis en ligne le 15 mars 2010. En date du 8 avril 2015, 25 114 signataires avaient adhéré aux sept principes de la CHIC.

Le Plan d'action pour la mise œuvre 2010-2013 de la CHIC a été lancé le 17 décembre 2010. Il contient 20 mesures se déclinant en 46 actions plus spécifiques, et est porté par quatre ministères (Secrétariat à la condition féminine, ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Santé et des Services sociaux et ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation) et quinze partenaires. Le plan d'action a été prolongé jusqu'au 31 mars 2015.

### **Bilan détaillé des actions entreprises depuis 2011 et sommes versées**

#### Mise en œuvre du Plan d'action de la Charte :

- La mise sur pied en 2011 du Prix IMAGE/in qui récompense des initiatives de l'industrie de l'image valorisant une représentation saine et diversifiée du corps. Depuis son lancement, plus de 17 000 jeunes ont voté pour l'initiative de leur choix;
- La réalisation du concours « Défilez sans cliché » qui, depuis 2011, amène les jeunes de 14 à 17 ans à remettre en question le modèle unique de beauté en s'exprimant sur la représentation du corps qu'ils souhaitent voir dans les médias. Depuis son lancement, 452 jeunes ont participé au concours;
- La tenue de cinq défilés de la diversité corporelle dans le cadre du Festival Mode et Design de Montréal. Ces défilés mettent en vedette les lauréats du concours « Défilez sans cliché » et ont lieu en plein air, au centre-ville de Montréal;
- Le développement d'un atelier de sensibilisation à la promotion d'une image corporelle saine et diversifiée, destiné aux étudiantes et étudiants de niveau collégial des programmes de Design de mode et de Commercialisation de la mode des écoles de mode du Québec. Plus de 600 étudiantes et étudiants ont été rejoints;
- le développement d'un guide pour porter plainte contre la promotion du modèle unique de beauté dans l'environnement socioculturel, réalisé par l'Association pour la santé publique du Québec et financé par le Secrétariat à la condition féminine;

- la mise sur pied d'une campagne de sensibilisation par certains membres du comité de la CHIC et de l'organisme ÉquiLibre.

Divers acteurs de l'industrie de l'image ont également posé des gestes concrets depuis le lancement du plan d'action, notamment aux griffes Myco Anna, Melow et Voyou et aux magazines féminins qui présentent de plus en plus des mannequins aux gabarits diversifiés. D'ailleurs, le magazine Clin d'œil a pris un nouveau virage en démontrant dans la publication de mars 2015 que, désormais, les mannequins choisis seraient de poids, tailles, âges et ethnies diversifiés et qu'aucune retouche aux silhouettes ne serait apportée.

Sommes allouées pour 2014-2015: 33 369,59 \$.

Le Plan d'action pour la mise en œuvre de la CHIC est arrivé à échéance le 31 mars 2015. Toutefois, le comité de travail a décidé d'un commun accord de poursuivre son implication et collaborera à la réflexion entourant la rédaction d'une ou plusieurs mesures de la CHIC dans le prochain plan d'action en égalité.

**Programme de soutien financier à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes »**

- 21 ententes régionales en égalité ont été financées en 2014-2015. Ces ententes totalisent un montant de 1 200 000 \$. La liste est jointe en annexe 1.
- Une entente avec le Groupe Femmes, Politique et Démocratie, et l'École nationale d'administration publique a été financée à la hauteur de 300 000 \$ en 2014-2015.
- 36 autres projets en lien avec le Plan d'action gouvernemental en matière d'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015 ont été financés. La liste de ces financements est présentée à l'annexe 2. Le financement de ces projets s'est élevé à 575 919 \$ en 2014-2015.

Les critères de sélection de ce programme sont : l'adéquation des projets avec les objectifs du plan d'action gouvernemental pour l'égalité, leur impact, leur faisabilité et la capacité du promoteur.

**Programme « À égalité pour décider »**

En 2014-2015, dans le cadre du programme « À égalité pour décider », 43 nouveaux projets ont été soumis à la suite d'un appel de projets; 15 projets annuels ont été retenus et ont reçu une subvention pour une période de un an. Les projets et le montant de leur subvention pour 2014-2015 sont présentés dans l'annexe 3. L'enveloppe globale annuelle était de 500 000 \$.

Les critères d'évaluation des projets sont la pertinence, les retombées prévues, les coûts de réalisation et la qualité, ainsi que la crédibilité de l'organisme responsable.

**Programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région »**

Des ententes de service quadriennales (2011-2015) ont été conclues en 2011 avec le Réseau des tables et les 17 Tables de concertation en matière de condition féminine dans le cadre du programme « Accords avec le Réseau et les Tables de concertation en matière de condition féminine pour le développement de partenariats en région ». Une subvention de 20 000 \$ a été versée à chacun de ces 18 organismes pour l'année 2014-2015.

Les critères d'évaluation de ces ententes sont la pertinence et l'impact des projets proposés quant au développement et à la consolidation de partenariats en région en matière d'égalité entre les sexes.

<b>Programme de soutien à des initiatives de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » Ententes régionales en égalité</b>	
<b>Nom du demandeur</b>	<b>Aide financière attribuée 2014-2015</b>
Bas-Saint-Laurent	46 000 \$
Saguenay–Lac-Saint-Jean	74 000 \$
Capitale-Nationale	80 000 \$
Mauricie	62 000 \$
Estrie	42 000 \$
Montréal	143 000 \$
Outaouais	68 000 \$
Abitibi-Témiscamingue	54 000 \$
Côte-Nord	61 000 \$
Kativik	55 000 \$
Baie-James	56 000 \$
Crie	22 000 \$
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	39 000 \$
Chaudière-Appalaches	49 000 \$
Laval	37 000 \$
Lanaudière	53 000 \$
Laurentides	70 000 \$
Longueuil	38 000 \$
Montréal-Est	64 000 \$
Vallée-du-Haut-Saint-Laurent	50 000 \$
Centre-du-Québec	37 000 \$
<b>Total</b>	<b>1 200 000 \$</b>

<b>Autres organismes financés dans le cadre du programme Initiative de partenariat « Égalité entre les femmes et les hommes » en 2014-2015</b>		
<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Sommes accordées en 2014-2015</b>
Alliance gaspésienne des maisons d'aide et d'hébergement	La construction du personnage	25 000 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Campagne des 12 jours d'action contre la violence faite aux femmes 2014	12 345 \$
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	Comité des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes	15 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Campagne de sensibilisation à la violence conjugale dans le cadre des 12 jours d'action	13 000 \$
Fédération des femmes du Québec	Colloque : 25 ans après Polytechnique, quelle place prennent les féministes	15 000 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	Se loger; la clé de voûte dans la lutte contre la pauvreté des femmes et des hommes de la région GÎM	44 449 \$
Conférence régionale des élus de Laval	Intégration de l'ADS à une approche PSI (plan de services individualisés) auprès de réfugiés publics à Laval	50 000 \$
La Maison de Marthe	Sortir de la prostitution : expériences et défis	40 000 \$
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Remise du prix Colette-Breton	4 000 \$
Fédération des agricultrices du Québec	Agricultrice de profession	25 000 \$
Université Laval	Conversation 2015 : Faire avancer le monde – Provoquons le changement	20 000 \$
Première Nation Malécite de Viger	Organisation et tenue d'un Congrès des élues autochtones du Québec	20 000 \$
Réseau québécois d'action pour la santé des femmes	Les dessous de la beauté : risques pour la santé, risques pour l'égalité	20 000 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Cinquième anniversaire de la CHIC et du prix IMAGE/in	5 000 \$
Femmes du cinéma, de la télévision et des médias numériques	Programme de mentorat pour les réalisatrices des secteurs de la variété et de la fiction à la télévision	24 000 \$
Réseau réussite Montréal	Projet concerté sur la persévérance scolaire : enjeux et perspectives d'intervention chez les filles et les garçons	80 000 \$

Bouclier d'Athéna Services familiaux	Violence basée sur l'honneur, perspective québécoise et canadienne en matière de sensibilisation et d'intervention	20 000 \$
Y des femmes de Montréal	Entrepreneures de demain	25 125 \$
Maison Marie-Frédéric	Projet global de prévention et d'intervention	10 000 \$
Centre de femmes l'Essentielle	Genre et territoire : une approche d'éducation populaire par les femmes auprès des municipalités	22 500 \$
Y des femmes de Montréal	Hypersexualisation, cyberharcèlement et rapports égaux	36 500 \$
Fondation Métropolis bleu	Festival international de littérature	2 000 \$
YWCA Québec	Prix Femmes de mérite 2014	9 000 \$
Concours québécois en entrepreneuriat	Grands Prix Desjardins, 16e édition	9 000 \$
Y des femmes de Montréal	Prix Femmes de mérite 2014	10 000 \$
Réseau des femmes d'affaires du Québec	Concours Prix Femmes d'affaires 2014	5 000 \$
Concours québécois en entrepreneuriat	Grands Prix Desjardins, 17e édition	5 000 \$
Conseil de développement du loisir scientifique	Bourse Irma-Levasseur	1 000 \$
Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	Prix Égalité 2015 - Une drôle de fête pour Alice et Thomas	1 000 \$
Fonds d'emprunt des Laurentides	Prix Égalité 2015 - Femmes et Argent : guide de survie	1 000 \$
Centre d'intégration au marché de l'emploi	Prix Égalité 2015 - Lorsque la famille et les études ne riment plus : les centres de formation s'organisent	1 000 \$
Groupe d'action sur le poids ÉquiLibre	Prix Égalité 2015 - L'importance du facteur sexe dans la saine gestion du poids	1 000 \$
L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes	Prix Égalité 2015 - 24 heures textos	1 000 \$
Groupe Femmes, Politique et Démocratie	Prix Égalité 2015 - Simulations	1 000 \$
Relais-femmes,	Prix Égalité 2015 - Le décrochage scolaire des filles	1 000 \$
La Passerelle inc	Prix Égalité 2015 - Les couloirs de la violence amoureuse	1 000 \$
<b>Total</b>		<b>575 919 \$</b>

<b>Projets retenus dans le cadre de l'édition 2014-2015 du programme « À égalité pour décider » (15 projets)</b>	
<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Sommes attribuées 2014-2015</b>
Table de concertation des groupes de femmes du Bas-Saint-Laurent	42 207,00 \$
Récif 02	30 000,00 \$
YWCA Québec	31 805,00 \$
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale	36 655,00 \$
Promotion des Estriennes pour initier une nouvelle équité sociale	25 650,00 \$
Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales	34 500,00 \$
Regroupement des femmes de la Côte-Nord	24 548,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	40 500,00 \$
Vision Femmes	44 305,00 \$
Table de concertation de Laval en condition féminine	34 518,00 \$
Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	18 320,00 \$
Réseau des femmes des Laurentides	34 517,00 \$
Table de concertation du mouvement des femmes du Centre-du-Québec	45 000,00 \$
Fondation Filles d'action	35 000,00 \$
Actions interculturelles de développement et d'éducation	22 475,00 \$
<b>Total</b>	<b>500 000,00 \$</b>

## **Exposé et statistiques**

### **Prix Égalité**

Le Prix Égalité récompense des projets qui poursuivent l'objectif de l'égalité entre les femmes et les hommes, dans six catégories. Le Prix Égalité s'adresse aux organismes publics et parapublics (universités, commissions scolaires, agences de la santé), aux organismes communautaires, aux municipalités, aux conférences régionales des élus ainsi qu'aux entreprises privées et aux coopératives.

Les récipiendaires ont été connus lors de l'activité de reconnaissance (activité), le 24 mars 2015. Chaque organisation lauréate a reçu un trophée et une bourse de 1 000 \$, offerts par le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat).

### **Sélection des projets**

Le choix était effectué, en fonction des critères suivants :

- pertinence du projet par rapport aux objectifs du prix et de la catégorie visée;
- qualité du projet et des réalisations mises de l'avant, et cohérence de la stratégie d'action;
- impact du projet sur les plans local et régional ou national;
- crédibilité et mobilisation de l'organisation promotrice du projet.

Comme d'habitude, le prix « Coup de cœur » a été déterminé parmi les dix-huit projets finalistes par un vote du public sur le site Internet [www.prixegalite.gouv.qc.ca](http://www.prixegalite.gouv.qc.ca). La période de vote s'est tenue entre le 25 février et le 13 mars 2015, alors que 2349 votes ont été enregistrés.

### **Récipiendaires 2015 (annexe 1)**

### **Budget alloué à l'activité du Prix Égalité 2015**

L'activité du Prix Égalité s'est tenue le 24 mars 2015, au restaurant Le Parlementaire situé dans l'hôtel du Parlement à Québec.

Coût de l'événement : **18 318, 74 \$**

P.32 LISTE DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LE SCF EN 2014-2015 ET LE BUDGET ALLOUÉ POUR LA TENUE DE CHACUN D'EUX.

---

SECRETARIAT À LA CONDITION FÉMININE

Date	Événement	Coûts
19 juin 2014	Consultations autochtones pour l'élaboration d'un 3 <sup>e</sup> plan en matière d'agressions sexuelles	1 702,30 \$
16 et 17 septembre 2014	Rendez-vous des régions sur l'égalité entre les femmes et les hommes et rencontre élargie de la Table des partenaires femmes et politique municipale	33 962,87 \$
24 mars 2015	Prix Égalité 2015	18 318,74 \$

**P.33 LISTE DES ATELIERS, FORMATIONS, CONFÉRENCES OU JOURNÉES D'ACTIVITÉS AUXQUELS ONT PARTICIPÉ LES EMPLOYÉS DU SCF. INDIQUER LE LIEU, LE COÛT, LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, LE NOM DE LA FORMATION ET LE NOM DE LA PERSONNE OU DE L'ENTREPRISE QUI A OFFERT L'ACTIVITÉ.**

---

Veillez vous référer à l'annexe 1.

### **Exposé et statistiques**

Le guide d'information *À parts égales, à part entière – L'égalité entre les femmes et les hommes au Québec*, produit par le Secrétariat à la condition féminine (Secrétariat) et publié en 2009 (réédition en 2014) est issu de l'orientation 1 du plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2011-2015. Il est inscrit sous la mesure 19 d'« assurer la formation de personnes qui interviennent directement auprès des femmes et des hommes immigrés au sujet des valeurs égalitaires ».

Le Secrétariat a répondu aux demandes acheminées, notamment par les organismes travaillant auprès des personnes immigrantes et par des participantes et participants à la séance d'information « Objectif Intégration » destinée aux nouvelles arrivantes et nouveaux arrivants. Le guide *À parts égales, à part entière* explique comment se traduit l'égalité entre les sexes, en pratique, dans divers domaines ou secteurs d'activité, afin de faciliter l'intégration des nouvelles arrivantes et des nouveaux arrivants à la société québécoise.

En 2014-2015, le Secrétariat a déboursé les sommes suivantes pour compléter l'offre linguistique du guide, à la suite de la réédition au cours de l'exercice 2013-2014 :

Graphisme de la mise à jour du guide «À parts égales, à part entière», versions arabe, farsi et mandarin	3 300 \$
Graphisme de la mise à jour du guide «À parts égales, à part entière», versions roumaine, créole, espagnole et portugaise	1 300 \$

Voir la réponse de la fiche 15 des renseignements généraux.

## Statistiques

### Taux d'activité des femmes et des hommes en 2014

Année	Femmes %	Hommes %
2014	60,7	68,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Tableau 282-0002.

## Statistiques

### Taux d'emploi des femmes et des hommes en 2014

Année	Femmes %	Hommes %
2014	56,8	62,6

Source : Statistique Canada

**Statistiques**

**Taux d'emploi des mères en 2014**

<b>Année</b>	<b>Femmes %</b>
2014	76.2

Les données concernant le taux d'emploi des pères ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada

**Statistiques**

**Taux d'activité des mères en 2014**

<b>Année</b>	<b>Femmes %</b>
2014	80.4

Les données concernant le taux d'activité des pères ne sont pas disponibles.

Source : Statistique Canada

**Évolution de l'écart salariale entre les hommes et les femmes, 2014**

	<b>Hommes (\$)</b>	<b>Femmes (\$)</b>
2014	24,32	21,77

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Tableau 282-0074

**Nombre de femmes et d'hommes bénéficiaires des programmes d'aide financière de dernier recours, 2015**

	<b>Hommes</b>	<b>Femmes</b>
Janvier 2015	185 548	164 083

Source : Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Rapports statistiques sur la clientèle des programmes d'assistance sociale.

**P.42** LISTE DE TOUS LES ORGANISMES QUI ONT REÇU DU FINANCEMENT PAR LE BIAIS DU DISCRÉTIONNAIRE DE LA MINISTRE DEPUIS LE 23 AVRIL 2014, AINSI QUE LE MONTANT QU'ILS ONT REÇU ET LA CIRCONSCRIPTION DANS LAQUELLE EST SITUÉ L'ORGANISME.

---

Veillez référer à la réponse de la question G.20.

**P.43 POUR TOUS LES PROGRAMMES ET SOUS-PROGRAMMES DU MINISTÈRE, DONNER LE DÉTAIL DES CRÉDITS EXISTANT EN 2014-2015 QUI N'ONT PAS ÉTÉ RECONDUITS EN 2015-2016, EN INCLUANT LES PROGRAMMES QUI ONT ÉTÉ ABOLIS.**

---

Les données sont disponibles au budget des dépenses.